N° Janvier 2018

MERVILLA *INFO*

Janvier 2018

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire – p 2

Budget communal – p3

Point travaux – p5

Recensement – p6

Point ordures ménagères – p7

Prix de l'eau potable – p9

Avancement PLU, PADD – p9

Fête communale – p11

Fête Halloween – p12

Infos diverses – p13

Infos communales – p15

Mot du maire

Chers Mervillageoises et Mervillageois,

Durant l'année 2017, Madame Delphine GAUME employée de Mairie a désiré quitter sa fonction et c'est Madame Christine Barbet qui la remplace à temps plein. Le conseil municipal lui apporte toute sa confiance. Les horaires d'ouverture de la mairie restent les mêmes.

L'année 2018 sera l'aboutissement de la rédaction d'un projet politique portant sur la rénovation de la gouvernance de notre communauté d'agglomération notamment due à l'évolution de notre collectivité en termes de compétences, à la modification du mode d'élection, à la diminution du nombre d'élus au Conseil de Communauté et du bureau ainsi qu'une nouvelle attente de nos citoyens.

Un état des lieux a été réalisé, des groupes de travail se sont réunis et entretenus auprès d'élus communautaires et communaux.

Le constat partagé est le suivant :

- la prise de décision complexe et la multiplicité des instances entraine un manque de lisibilité,
- les élus du territoire qui souhaitent s'investir ont du mal à trouver leur place et à naviguer entre rôle d'élu intercommunal et d'expert,
- les tâches du projet politique ne sont pas suffisamment priorisées.

Ce diagnostic, partagé lors d'un séminaire d'élus, a abouti aux préconisations suivantes pour une meilleure gouvernance : transparence, confiance, proximité et pédagogie.

Il en est résulté un plan d'action portant notamment sur :

- la réorganisation et la simplification des instances ainsi que des prises de décision,
- la rénovation du dialogue de proximité avec le territoire du SICOVAL,
- une meilleure diffusion du suivi des décisions des différentes instances,
- une concertation permanente avec les communes et leurs habitants avec une ouverture à la participation citoyenne.

Toujours à l'écoute de vos attentes, je vous souhaite à tous une excellente année 2018 et vous adresse mes meilleurs vœux de santé, joie et bonheur.

Denis LOUBET

Budget communal

Voici la balance générale du budget de Mervilla pour 2017, on y retrouve la synthèse des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement.

Commune de MERVILLA - 31 - Budget Communal | BP

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	58 935,00		58 9
012	Charges de personnel	34 850,00		34 8
014	Atténuations de produits	6 965,00		6 9
65	Autres charges gestion courante	23 809,79		23 8
66	Charges financières	2 205,01	0,00	2 2
67	Charges exceptionnelles	228 042,50	0,00	228 0
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		
023	*Virement à la section d'investissement*		10 987,81	10 9
	Dépenses de fonctionnement - Total	**354 807,30**	**10 987,81**	**365 7**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	365 7

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		5 553,78	0,00	5
18	Compte de liaison	(8)	0,00		
	Total des opérations d'équipement		83 013,00		83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipements versés		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (6)		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	
26	Participations et créances (...) des participations		0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	
3...	Stocks		0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues Invest		0,00		
	Dépenses d'investissement - Total		**88 566,78**	**0,00**	**88**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	88

Commune de MERVILLA - 31 - Budget Communal	BP 20

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Produits des services	450,00		45
73	Impôts et taxes	101 882,00		101 88
74	Dotations et participations	18 720,00		18 72
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	3 150,00	0,00	3 15
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	
	Recettes de fonctionnement - Total	**124 202,00**	**0,00**	**124 20**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	241 59

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	365 79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 995,00	0,00	21 9
13	Subventions d'investissement	10 920,00	0,00	10 9
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	
18	Compte de liaison	(7) 0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	
3...	Stocks	0,00	0,00	
021	*Virement de la section de fonctionnement*		10 987,81	10 9
024	Produits des cessions d'immobilisations	1,00		
	Recettes d'investissement - Total	**32 916,00**	**10 987,81**	**43 9**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	44 6

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	88 5

Nos réserves financières et notre budget ajusté, nous permettent de poursuivre et d'envisager sereinement les quelques travaux qui pourraient s'avérer nécessaires.

Point travaux

Travaux effectués en 2017 :

- réalisation de la rampe d'accès à la mairie, l'église et le cimetière aux normes pmr (personnes à mobilités réduites),

- réfection du chemin de Micas.

Travaux réalisés	Coût total TTC en euros	Aides ou subventions obtenues		Coût pour la commune en euros
		Nature	Montant	
Rampe accès mairie	16 381,63	Conseil départemental Etat	5 460,54 2 687,24	8 233,85
Réfection chemin de Micas	11 104,30	Pool routier Etat	5 908,92 1 755,71	3 439,67

Travaux programmés ou à l'étude en 2018 :

- réfection du mur du cimetière (côté entrée église) : traitement fissures et stabilisation du mur puis réfection crépis et habillage de ce mur et des poteaux. Des devis ont été étudiés et un retenu, une subvention a été demandée et nous attendons la réponse pour démarrer ces travaux,

- éclairage du virage du chemin du Moulin (vers Falcou) : voté en conseil municipal le 19 septembre 2017, les travaux devraient être réalisés en février ou mars 2018,

- sécurisation du virage du chemin du Moulin en réalisant un trottoir : les études (plans, devis, ...) sont en cours avec le Sicoval,

- TAD arrêt du Falcou : les démarches sont toujours en cours,

- TAD arrêt du Clos du Vallon : pérénisation de l'arrêt et acquisition foncière en cours.

Travaux à réaliser	Coût estimé TTC en euros	Aides ou subventions demandées		Coût estimé pour la commune (hors aide Etat*) en euros
		Nature	Montant attendu	
Mur cimetière	6 096	Conseil départemental	2 438,40	3 657,60*
Eclairage virage	1 280	SDEHG	1 021	259
TAD Clos Vallon	25 547,64	Pool routier	13 594,63	11 953,01*

Recensement de la population

Il est organisé du
18 janvier au 17 février 2018.

Mme Christine Barbet, notre secrétaire de mairie, sera l'agent recenseur. Elle se présentera chez vous munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos codes personnels nécessaires à la saisie en ligne par internet du questionnaire de recensement.

Besoin d'aide ou d'un accès internet : vous pouvez vous rapprocher de la mairie où un ordinateur est mis à votre disposition. ☎ Mairie 09 61 35 44 88

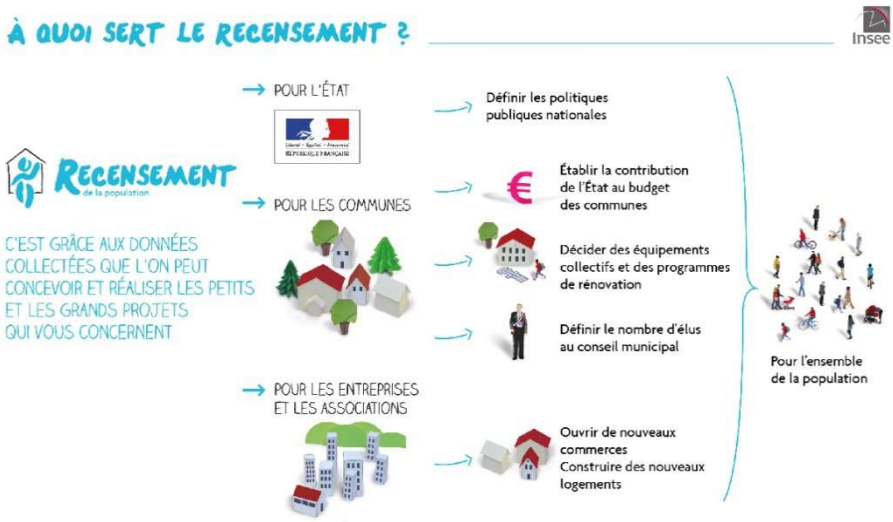

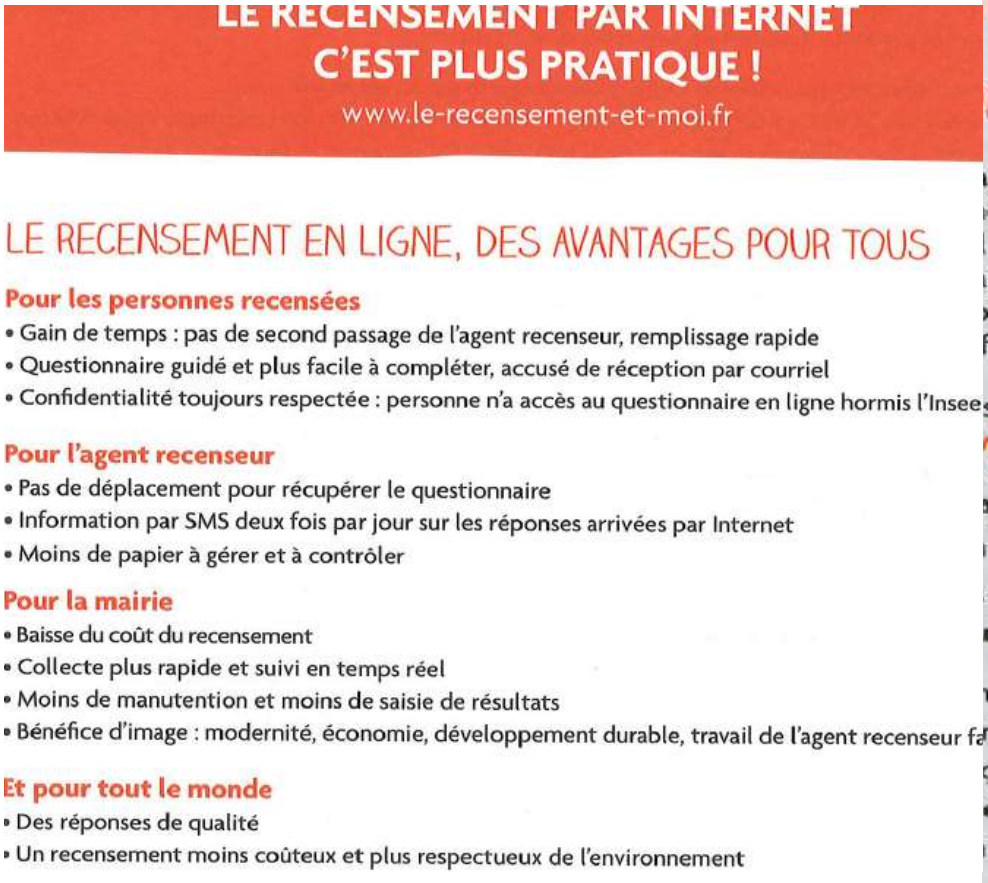

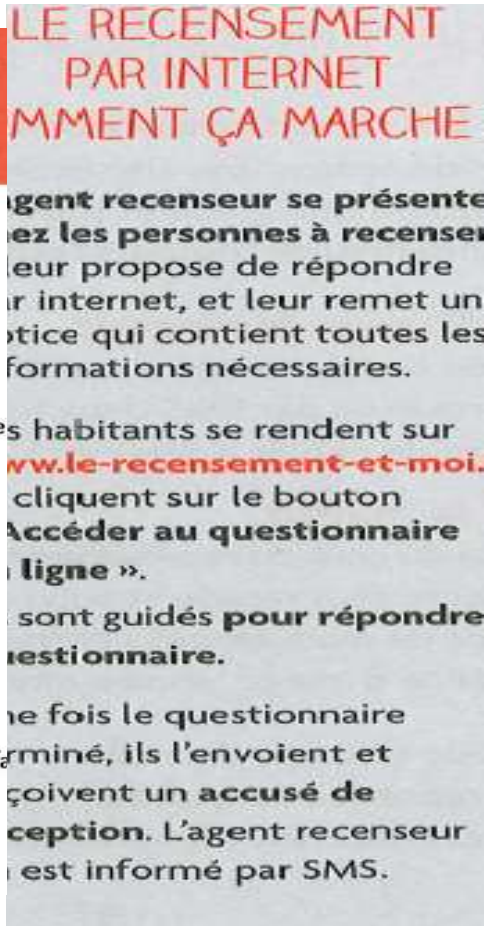

Point collecte ordures ménagères

Le contrat de collecte des déchets ménagers expirant fin 2017, un nouveau marché a été négocié et après examen des candidatures, renouvelé à l'entreprise SUEZ RV Sud-Ouest pour un montant de 9 310 236.00€. Marché portant sur une durée de 7 ans, validé à l'unanimité par le Conseil de Communauté du 11 septembre 2017.

Moyennant un avenant de 2 mois portant sur le marché actuel, ce nouveau marché prendrait effet en début mars 2018.
Pour ce qui concerne notre commune, il y aurait peu d'évolution :

- les tarifs de redevance resteront les mêmes durant l'année 2018,
- les jours de collecte par contre seront modifiés comme suit ; le lundi matin pour les O.M. comme actuellement donc, mais concernant le bac de collecte sélective, la collecte aurait lieu le mardi après-midi des semaines impaires et non plus le jeudi comme actuellement (calendrier joint p8),
- un nouveau mode de collecte des encombrants qui se fera à partir de mars 2018, à la demande sur rendez-vous de 10 jours et non plus sur la voie publique.

Pour ce qui est des indicateurs techniques, le rapport 2016 vient d'être publié. Pour ceux qui aiment les chiffres, il est consultable en mairie ou peut vous être adressé en téléchargement, sur demande auprès du service Relations aux usagers du Sicoval.

Information notable à retenir : en 10 ans la production de déchets sur le Sicoval a diminué de 100kg / habitant dont 24 kg durant l'année 2016.

Ceci s'est traduit par une diminution du coût de la prestation de collecte de 7 % sur 5 ans.

Bien que distinct de la collecte, mais en lien avec les déchets il parait utile de rappeler que juridiquement les dépôts sauvages ne relèvent pas de la compétence « collecte des déchets » et donc pas de l'intercommunalité, mais restent une compétence mairie soit en vertu du code de l'environnement, soit en vertu des pouvoirs de police du maire et sont à ce titre passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500€.

Dépôts sauvages interdits

Articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet, éventuellement avec l'aide d'un véhicule.

AMENDES PRÉVUES POUR LES CONTRAVENTIONS DE LA 2E CLASSE (150€) ET 5E CLASSE (1500€)

Sicoval
Le Sud-Est Toulousain

Nous rencontrer :
Service Relation aux usagers
Centre de l'Astel
Parc d'activité de la Balme
31450 Belberaud

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Le vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

Nous écrire :
Sicoval
65 rue du chêne vert
31670 Labège
relation.usagers@sicoval.fr

Nous contacter :
05 62 24 02 02
www.sicoval.fr

Fourniture et maintenance des bacs
(trop petits, cassés, volés...) :
remplir le formulaire en ligne ou nous contacter

Calendrier des collectes de déchets 2018

Mervilla

Déchets ménagers résiduels
(bac* à sortir la veille au soir)

Emballages sauf verre
(bac* à sortir la veille au soir)

* les rentrer après chaque collecte

À partir du 5 mars 2018 :
Changement des jours de collecte

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S
					1
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31					

ATTENTION ! PLUS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS, RATTRAPAGE SELON LES JOURS INDIQUÉS

Attention ! Changement des jours de collect
à partir du 5 mars 2018 (voir au verso)
Mémo du tri
Emballages métalliques, aérosols bien vidés
Briques alimentaires, cartonettes bien vidées et aplaties, journaux, catalogues, papiers (enveloppes, magazines et prospectus)
Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre
bien vidés sans les bouchons
Uniquement bouteilles et flacons en plastique bien vidés avec ou sans les bouchons
Trier c'est bien,
réduire ses déchets, c'est mieux
CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits
TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zer
GASPILLAGE
NON RECYCLÉS
à jeter dans votre poubelle
GRISE

Prix de l'eau potable

Tarifs eau potable	Au 01/01/2016 (facturation en 2017)	Au 01/01/2 (facturation en
Part Sicoval		
art fixe (€ HT/an)		
ime fixe	27,00 €/an	27,32 €/ar
cation compteur Ø15 et 20 mm	8,00 €/an	8,10 €/ar
cation compteur Ø30 et 40 mm	28,00 €/an	28,34 €/a
cation compteur Ø > 50 mm	150,00 €/an	151,80 €/a
art Proportionnelle		
ix du m³ - Volume < 30 m³	1, 3944	1,3944
ix du m³ - Volume > 30 m³	1, 4559	1,4733
Taxes et redevances		
edevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	0,315	0,32
aux de TVA	5,5 %	5,5 %

s tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour la consommation d'un ménag
érence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017	Variati en %
Part Sicoval			
art Fixe annuelle (Prime fixe + location compteur Ø15)	35,00 €	35,42 €	1,20 %
art proportionnelle	172,86 €	174,43 €	0,91 %
ontant HT de la facture de 120 m³ relevant du Sicoval	207,86 €	209,85 €	0,96 %
Taxes et redevances			
edevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	37,80 €	38,40 €	1,59 %
/A	13,51 €	13,65 €	1,05 %
ontant des taxes et redevances pour 120 m³	51,31 €	52,05 €	1,45 %
OTAL	259,17 €	261,90 €	1,05 %
ix du m³ d'eau potable TTC	**2,16 €**	**2,18 €**	

Avancement du PLU

Voici un récapitulatif des étapes déjà passées pour l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Prescription de la révision du POS en PLU par délibération du Conseil Municipal le 21 octobre 2014,
- Travail d'élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Présentation du diagnostic et du PADD auprès des Personnes Publiques Associées (PPA) le 14 décembre 2016,
- Débat du PADD en Conseil municipal le 23 mars 2017
- Travail sur le règlement écrit et graphique engagé en mars 2017.

Concernant les étapes à venir, voici un planning prévisionnel et le détail :

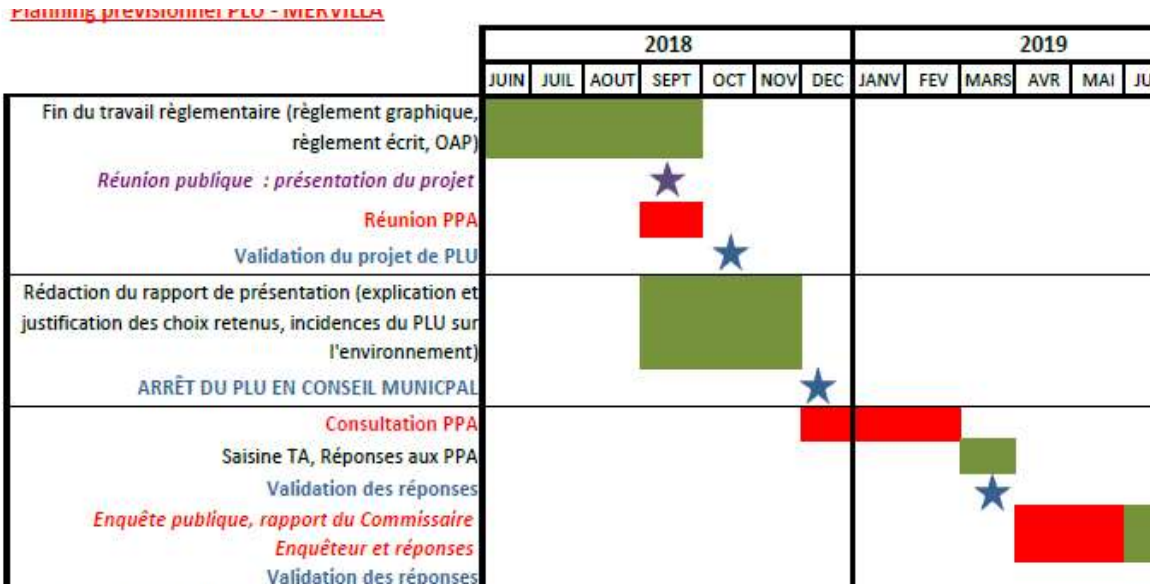

Remarque : ce planning, s'entend avec avis favorable de la part du commissaire, sans dépassements de délais, et sans avis contraires ni demandes de modifications des PPA (DDT, SMEAT, …)

• Travail avec un aménageur sur le projet de centralité (échéance prévue : juin 2018). La finalisation de l'OAP et du règlement écrit sur ce secteur se ferait donc entre juin et septembre pour une **présentation du projet de PLU en réunion publique et auprès des PPA** en septembre (juillet et août ne sont généralement pas opportuns pour ces réunions).

• Suite à la réunion publique et la rencontre avec les PPA, nous pourrions avoir certaines modifications à apporter au projet de PLU. Par ailleurs, l'ensemble des choix retenus dans le projet de PLU ainsi que les incidences du projet sur l'environnement doivent être **expliqués dans le rapport de présentation.** C'est pourquoi **l'arrêt du PLU en Conseil municipal** serait prévu en fin d'année 2018.

• Suite à l'arrêt du PLU, l'ensemble du dossier de PLU sera **transmis aux PPA** qui disposeront d'un délai de 3 mois (délai réglementaire) pour rendre un avis écrit, d'où une fin de consultation des PPA prévue en février 2019.

• Une fois le délai de consultation des PPA passé et leurs avis reçus, s'ensuivra la phase de **rédaction des réponses aux avis PPA** puis la phase **d'enquête publique**. Le dossier d'enquête publique comprendra l'ensemble des pièces du PLU ainsi que les avis écrits des PPA et les réponses apportées à ces avis.

• A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur disposera d'1 mois (délai réglementaire) **pour transmettre son rapport** dans lequel figureront son avis et ses conclusions. Nous aurons également à apporter des réponses à ce rapport.

• Les modifications éventuelles du PLU pour tenir compte des avis des PPA et des résultats de l'enquête publique seront ensuite faites (Suite à l'arrêt du PLU, seules sont possibles les modifications liées aux avis des PPA et aux résultats de l'enquête publique).

• **L'approbation du PLU** en Conseil municipal se ferait ainsi en juillet 2019.

Fête communale du 24 juin 2017

Sous le signe du soleil et de la bonne humeur, voici quelques photos de l'apéritif, la tombola (avec une nouveauté : un cadeau de bienvenue pour les nouveaux Mervillageois), le traditionnel repas et bien sûr les structures gonflables pour le plus grand plaisir des petits (et aussi des grands !).

Réservez votre Samedi 23 Juin 2018 !

Au programme :

A partir de 19 h : Tombola et Apéritif, puis Repas où chacun apportera une salade ou une entrée à partager.
La commune prendra en charge : grillades, pain, fromage, dessert et vins. Pensez aussi à vos assiettes, verres, couverts, chaises.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Inscriptions à confirmer avant le 12 juin à la mairie ou par mail :
mervilla.mairie@wanadoo

Fête d'Halloween

Le 5 novembre dernier, Halloween s'est déroulé chemin du Moulin de 10h00 à 12h00. Les enfants avaient sorti leurs déguisements les plus effrayants et étaient ravis de faire peur aux Mervillageois participants. La récolte a été bonne ! A 12H15, avec la participation de la mairie, un petit apéritif était organisé au bout du chemin en terre (GR). Pour finir ce bon moment, la matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.

Merci aux habitants du chemin du Moulin pour leur participation, sans laquelle rien de cela n'eut été possible.

Infos diverses

Lutte contre les cambriolages

Ca n'arrive pas qu'aux autres !

- Je pars en vacances : je m'inscris au dispositif « opération tranquilité vacances ».
- Je préviens mes voisins de mes absences.
- Je ferme mes portes et fenêtres.
- Je ne porte aucune indication de noms ou adresse sur mon trousseau de clé.

La vignette Crit'Air

À quoi sert-elle ?

À déterminer quels véhicules peuvent **circuler** dans le périmètre de circulation différenciée*.

Comment l'obtenir ?

La commande se fait en quelques minutes sur le site certificat-air.gouv.fr à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule.

Pour les véhicules immatriculés en France :

> par le téléservice : la commande se fait sur le site certificat-air.gouv.fr avec paiement par carte bancaire ;
> par courrier : en utilisant le formulaire dédié et en payant par chèque ;
> pour les flottes de véhicules (entreprises, associations, administrations) : en utilisant la procédure de commandes groupées sur le téléservice dédié.

Les autres solutions ?

> Co-voiturer : circulation de tous les véhicules à partir de trois occupants.
> Utiliser les transports en commun.

•Je place mes bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture en lieu sûr.

Procédure pour réalisation de CNI et passerports biométriques :

• Peuvent être réalisés n'importe où dans l'une des 25 communes listées du 31,
• à Castanet-Tolosan :
rdv obligatoire
- à l'accueil ou par téléphone pour les CNI
- privilégier le site www.castanet-tolosan.fr ou par téléphone ou à l'accueil

Le club de tennis de Vigoulet-Auzil accueille tous ceux qui veulent jouer au tennis.

La bibliothèque de Vigoulet-Auzil est ouverte aux Mervillageois

PAS DE FILE D'ATTENTE

s et vente
Sicoval
Jean Jaurès 31520 Ramonville
51 75 10 04

aires
di, mercredi, jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
dredi : 10h - 12h30 / 14h - 17h
nces scolaires
mardi à vendredi : 13h - 17h

STATION	TARIFS
les Thermes	
our	26.5€
ours	49€
ours	72€
hon Superbagnères	
our	22€
ours	42€
ours	62€
ragudes	
our	28€
ours	56€
nt Lary	
our	28.70€
t-Romeu	
our	26.80€
Monts d'Olmes	
our	19.50€
ours	37€
ours	54€
ou	
our	18€
ours	34€
ours	51€
Mourtis	
our	20€

Stoc
limit
Sou
réserv
disponi

*Les ta
concern
personnes
28 ans sa
les station
Thermes e
qui s'adres
moins de*

Infos communales

⇨ Etat civil :

Naissances
FRAINEAU Olivia, Maïlys, Lucie née le 7 janvier 2017
CABANIÉ Marius, Charles, Jeannot né le 24 août 2017

Mariage
COÏC Florent, Yves et GASTON Sophie, Alix, Emeline célébré le 26 juin 2017

Décès
ISNARD veuve PEYCHES Gilberte, Rosine, Charlotte décédée le 23 novembre 2017

⇨ Urbanisme :

3 permis de construire délivrés en 2017

⇨ Informations pour 2018 :

Permanence des conseillers départementaux
à la Mairie de Mervilla
Le 29 mars 2018 de 16h à 17h